

Revue de presse : langage populaire

Autor(en): **Burnet, Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **35 (2008)**

Heft 139

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-245275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cet article a été communiqué par Charles Pochon de Berne. S'il a trait au langage des Vaudois, il s'ouvre à la Suisse Romande et intéressera tous nos lecteurs.

Le langage populaire en Suisse romande

Un livre est sorti de presse il y a quelque temps : *Le suisse romand tel qu'on le parle; lexique romand-français* par **Catherine Hadacek** (Editions Pierre-Marcel Favre).

Avant de feuilleter ce nouvel ouvrage, donnons un coup d'œil à la plus grande partie de ce qui a paru à ce sujet, plus particulièrement dans notre canton.

La palme d'ancienneté revient à **Elie Bertrand**, pour son livre classique bien connu des étudiants en lettres : *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du Pays de Vaud* (Genève, 1758). Bertrand est un savant qui a fréquenté les meilleures académies d'Allemagne. Il cite de très vieux langages qui se sont succédé dans nos pays et, lui, le premier, ose faire des allusions au patois dont il recherche l'origine chez les Latins, les Grecs, même les Italiens. C'est lui qui nous dit que le mot « batoille » vient du grec, étymologie aujourd'hui contestée.

Par les soins de **Develey** (un autre savant, membre de plusieurs académies étrangères), parut à Lausanne, en 1808, un recueil intitulé *Observations sur le langage dans le Pays de Vaud*. L'auteur nous dit qu'il a consulté le *Dictionnaire de l'Académie* et que, en ce qui concerne les termes véritablement du Pays de Vaud, il a dû laisser de côté ceux qui ne sont employés que dans la classe qui ne lit point. Ce livre contient, en vrac, 451 remarques concernant des fautes de grammaire, d'orthographe ou de prononciation. Voici la note 449 : *On n'appelle pas mollasse une pierre composée de grains de sable plus ou moins fins, on l'appelle grès*. Eh bien, nonobstant, nous persisterons à déclarer que la pierre de construction de notre bonne cathédrale, c'est de la molasse ! (Le mot figure maintenant dans les dictionnaires.)

Et voici **Gaudy-LeFort**, auteur d'un Glossaire genevois (1820) dont la deuxième édition (1827) contient un grand nombre de mots vaudois et neuchâtelois. Selon le vœu de l'auteur, cet ouvrage doit être « un conservateur de notre langage et un guide qui pourra nous faire éviter des fautes lors-

que nous voulons nous exprimer en bon français ». Avec raison, il est fait de nombreuses allusions au patois francisé.

En 1852, parut le monumental ouvrage, en deux volumes, de **Jean Humbert** : *Nouveau Glossaire genevois*. Un grand nombre de termes signalés sont connus dans plusieurs régions de la Suisse romande, notamment à La Côte, qui se rattachait autrefois au diocèse de Genève, dont l'Aubonne marquait une des frontières. J. Humbert prend grand soin de localiser les noms ou les expressions populaires : il cite souvent les cantons romands et surtout la Savoie et les provinces françaises voisines. L'auteur, qui est un savant (orientaliste distingué) ne manque pas d'humour, à l'occasion. Jugez-en : *ASSOYER (s') v. pron. S'asseoir. Ils s'assoyèrent par terre, est un barbarisme. On dit pourtant : Assoyez-vous ; il faut que tu t'assoyes, etc. Pour les deux manières de conjuguer le verbe « s'asseoir », voyez absolument les dictionnaires et les grammaires, et ensuite débrouiller la chose, si vous le pouvez.*

Dix ans plus tard – les Vaudois ne veulent pas être en reste – voici le *Glossaire vaudois* de **P.-M. Callet**, ancien directeur du Collège cantonal (1861-62). C'est un important dictionnaire de mots français au regard desquels figurent toutes les maladresses du bon peuple. A la fin du volume, on trouve un répertoire (inverse) : Mots du cru – termes corrects. L'auteur utilise les abréviations, dont celles-ci surtout : D. (dites) N.P. (ne dites pas) P.F. (n'est pas français). Voici un exemple : *DOUVE, s. f. L'expression sécher une douve, pour dire boire du vin. P.F.*

En 1867 paraît à Vevey une brochure de 22 pages : *Petite leçon au canton de Vaud par un touriste... un touriste français* qui relève les expressions de chez nous dans un poème présenté sous forme de comédie. La brochure est vendue au profit des pauvres. L'auteur en fait la réclame : *De mon œuvre éphémère, Offrant chaque exemplaire, Je dis hardiment : Achetez « seulement » !!*

Vingt-cinq ans s'écourent et voici le *Recueil des locutions vicieuses les plus usitées dans le canton de Vaud*, par **Félix Dupertuis**, maître de français au collège de Cully (1892), « pédagogue d'exception », patoisant qualifié, correspondant du grand Glossaire. Ce petit livre destiné aux écoles, comporte deux parties : expressions qui n'appartiennent pas au français actuel ; expressions qui appartiennent au français actuel mais qui sont mal employées. C'est dans ce recueil que l'on apprend que *cueillir des pruneaux* doit être remplacé par *cueillir des prunes longues* ! – Allons donc !

En 1895 est paru le *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires* par **L.**

Dupraz et E. Bonjour. A la fin du volume figurent deux séries de mots et expressions rangés en deux colonnes : *Ne dites pas, Dites.* (*Ne dites pas « bossette » ; dites futaille, tonneau.* Il est permis de protester.) Ces listes de mots, tirés du manuel de Dupertuis, ont fait l'objet d'un important article paru dans *La Nation* du 29 décembre 1969.

De 1887 à 1910 sont sortis de presse, par tirages successifs, les seize mille exemplaires de **W. Plud'hun (Ls-Théod. Wuarin) : Parlons français.** Ce livre, recommandé par les autorités scolaires, écrit par un puriste exigeant, a fait grand bruit ; il a été critiqué par Ph. Godet et surtout par le corps enseignant qui estimait que, dans ces conditions, tout ce qu'on disait ou écrivait était entaché d'incorrections innombrables. Il y a, dans cet ouvrage, outre les fameuses colonnes : *Ne pas dire... Dire*, un certain classement des matières, par exemple : français fédéral, influence du patois savoyard, etc. Un chapitre est spécialement consacré à la prononciation.

En 1913, un Veveysan, qui prend le pseudonyme de **Vibiscus** (lisez : **François Paschoud**) fait paraître une jolie plaquette : *Vevey d'autrefois ; souvenirs d'enfance.* C'est sympathique, pittoresque parce que vécu. Dans le *Petit Glossaire veveysan* qui termine l'ouvrage, l'auteur nous dit qu'*une suette est un fragment de tige dont on tire des sons.* C'est intéressant et l'on comprend mieux que le nom de lieu « La Suetta » désigne un endroit où se fait entendre le cri de la chouette.

C'est de la même veine que sont issus les deux livrets du professeur **Ernest Lugrin** : *Locutions vaudoises*, 1917, et *Tsi no* (orthographe rectifiée), 1919, avec répertoire. C'est une agréable promenade au fil du temps, selon les saisons, les travaux des paysans, les circonstances de la vie. Les descriptions sont toutes émaillées du « langage rustique de nos pères ». Le vocabulaire est spécialement celui de la contrée de Nyon.

En 1956, la collection « Cahiers de l'Institut neuchâtelois » s'enrichit d'un ouvrage important : *La langue française en terre romande.* Six cantons romands, six auteurs : **Maurice Zermatten (VS), Charles Beuchat (JU), Henri Perrochon (VD), Henri de Ziegler (GE), Jean Humbert (FR) et Eddy Bauer (NE).** Inutile de dire qu'on trouve, sous la plume de chaque auteur, une foule d'expressions du terroir.

Quatre ans plus tard, apparaît une plaquette qu'on peut considérer comme le modèle du genre, c'est-à-dire : un ouvrage qui a valeur de document : *Le langage familier d'un collégien en 1900 (Glossaire genevois)* par **Honoré Snell.** On ne peut être plus précis en fait de temps, de lieu et de genre de témoins.

Une fois de plus, cet ouvrage genevois intéresse les Vaudois de La Côte : on y trouve le mot *quinôle* que j'ai entendu à Luins, pour désigner une toute petite fille. Ce vocable est parfaitement inconnu des Lausannois.

Ici, une remarque essentielle s'impose : chaque fois qu'un auteur s'attaque à un mot... disons : technique, il y perd son latin, car la plupart du temps, le mot de remplacement qu'il propose vaut dix fois moins que le terme soi-disant impropre. Ce sont nos noms à nous, que l'on comprend, qui sont précis en un lieu donné, mais variables d'une région à l'autre, parce que la chose elle-même n'est pas identique. Tous les termes concernant les métiers, les outils, les vêtements, les préparations culinaires, les recoins de la maison, le mode de vivre, etc. sont intouchables. L'Académie n'a pas à nous régenter dans ce domaine.

Allez dire au taupier du village qu'un *derbon* est une taupe, au vieux vigneron qu'une *bossette* est un tonneau, au charcutier qu'il doit vendre des rillettes ou crépinettes et non des *atriaux*. Tous vous riront au nez ! Enfin, lorsque fut institué le dimanche du Jeûne fédéral, défense fut faite d'allumer le « fourneau » ce jour-là. C'est ce qui nous valut la consécration du « gâteau aux pruneaux », pour cette circonstance.

Terminons cette rétrospective par l'étude du professeur **Henri Perrochon** : *Le langage des Vaudois*. Ce travail a paru d'abord dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, puis en tiré à part en 1971 ; enfin, dans une édition de luxe de 1979, le texte de l'auteur suivi d'un Glossaire établi par M. **Jean-Pierre Chuard**, rédacteur au journal *24 Heures*. Chacun connaît l'œuvre littéraire considérable et les talents d'écrivain du professeur Perrochon, mais pourquoi remarque-t-on, hélas, dans les termes patois qu'il cite, des fautes graves de graphie, qu'on retrouve sous la plume de M. Chuard et dans le volume de Mme Hadacek dont nous parlerons dans un prochain article ?

Ouvrages parus depuis la rédaction de l'article

Georges Arès, *Parler Suisse, Parler Français*, Editions de l'Aire, guide pratique à l'usage des touristes, congressistes, professeurs invités, traducteurs, annonceurs, exportateurs et auteurs en tous genres, Vevey, 1994.

André Thibault et al., sous la direction de **Pierre Knecht**, *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain (DSR)*, Editions Zoé, Genève – Première édition 1997; édition CD-Rom 1999; nouvelle édition (augmentée) 2004. Version condensée: *Le petit dictionnaire suisse romand*, 2000. Les articles du *DSR* ont été déversés dans une banque de don-

nées internationale consultable en ligne, la *Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP)*: www.tlfq.ulaval.ca/bdlp.

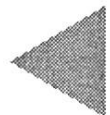
Autres références à consulter

Glossaire = *Glossaire des patois de la Suisse romande* (parution par fascicules depuis 1924), rédigé et publié par **Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet, Ernest Muret, Ernest Tappolet et al.**, Victor Attinger, Neuchâtel et Paris, puis Droz, Genève. Les particularismes du français de la Suisse romande y sont traités avec les mots patois auxquels ils se rattachent. Ont paru récemment les fascicules 110 (de *gîte* à *gógala*), 111 (de *fra* à *fregelyiè*) et 112 (de *fregnat* à *fripeur*), avec de nombreux mots romands dans chacun d'eux.

Rose-Claire Schüle, *Inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais)*, Francke, Tubingue et Bâle – Volume 1: *La nature inanimée, la flore et la faune*, 1963; volume 2: *L'homme être physique*, 1998; volume 3: *L'âme et l'intellect*, 2006. Une description onomasiologique complète du patois de Nendaz. On trouve en fin de chaque volume un *index du français régional*, qui recense les mots et sens du français local.

Merci à Raphaël Maître pour sa contribution qui complète l'article de 1983.

LA CITATION



Bien avant Mistral et les félibres de Provence, en 1837, le poète Juste Olivier envisage pour le patois un possible statut de langue littéraire. Il est parmi les premiers à énumérer ses qualités : « En lui, toute chaleur et toute vie ne sont pas éteintes : il serait facile de les ranimer, de les entretenir, et d'en tirer une dernière flamme épurée. Notre Romand, j'en suis convaincu, est susceptible d'être cultivé avec succès. Il possède encore de grandes richesses, il a des mots et des tournures d'une puissante énergie, la naïveté des vieux langages, de l'aisance dans ce qui lui est propre, de la facilité dans ses emprunts, et dans les sons, de l'harmonie et de la couleur. »

Juste Olivier, *Le Canton de Vaud*, Lausanne, Chez les libraires, 1837
Citation relevée dans « LE RAPPORT AMAR » de Jérôme Meizot,
Editions Zoé, 2006.